ID: 035-213502537-20230403-2023_04_03_12-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 3 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 3 avril, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

19 présents: M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAÜN, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ, M. Vincent BONNISSEAU, M. Florent BASLÉ, Mme Pascale MACOURS, Mme Catherine LEBON, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Morgane JÉZÉGOU, Mme Katell SEVIN-RENAULT, Mme Séverine BUFFERAND, Mme Fabienne MONTEMBAULT, M. Samuel TRAVERS, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT formant la majorité des membres en exercice.

8 excusés:

M. Pierre AVENET ayant donné pouvoir à Cécile BREGEON
M. Franck JOURDAN ayant donné pouvoir à M. Frédéric SALAÜN
Mme Laetitia COUR ayant donné pouvoir à Mme Pascale MACOURS
M. Guillaume HUBERT ayant donné pouvoir à M. Jérôme BÉGASSE
Mme Maëlle EVARD ayant donné pouvoir à Mme Séverine BUFFERAND
M. Grégory FONTENEAU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS
Mme Laura ESNAULT ayant donné pouvoir à M. Sylvain NEVEU
Mme Cécile MARCHAND ayant donné pouvoir à M. Vincent BONNISSEAU
O absent

<u>Secrétaires de séance</u> : Mme Morgane JÉZÉGOU et M. Sylvain NEVEU

Date d'affichage:

Date de convocation : le 28 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

2023 04 03 12

Nomenclature: 3.2.2

Terrain Anne Boivent place de l'Europe

Rapporteur : M. Yves LE ROUX

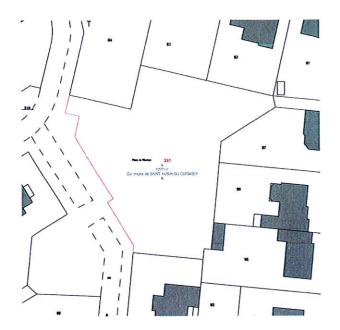
M. Yves LE ROUX informe le conseil municipal que l'association Anne Boivent a formulé une offre d'acquisition pour le foncier sis place de l'Europe cadastré AH 331 d'une superficie totale de 1 777 m², pour la réalisation d'un habitat inclusif. L'association Anne-Boivent fera appel au bailleur social SA Les Foyers pour la construction de ces 12 logements.



Envoyé en préfecture le 13/04/2023 Reçu en préfecture le 13/04/2023

Affiché le

ID: 035-213502537-20230403-2023_04_03_12-DE



Considérant le prix de vente de 60 € HT /m² de surface de plancher convenu entre les parties, le prix de vente final sera connu une fois le projet de construction définitivement validé,

Considérant qu'une évaluation de France Domaines n'est pas nécessaire pour ce type de cession,

Vu la délibération n°2022-03-29-01 relatif à la désaffectation et au déclassement du domaine public du foncier sis Place de l'Europe,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve la vente du foncier place de l'Europe d'une contenance de 1 777 m² à l'association Anne Boivent au prix de 60 € HT / m² de surface de plancher
- autorise M. le Maire ou son représentant à négocier, puis à signer le compromis de vente de ce foncier, ainsi que tous les documents afférents à la gestion de ce dossier.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.

